

La Bruyère

# Le champ est ouvert

Numéro 13

Août 2006

## Elections 2006

# Ecolo s'engage pour La Bruyère !

### DANS CE NUMÉRO :

<b>Le 14 juin, les citoyens ont pris la parole</b>	<b>2</b>
<b>Conseil communal du 7 juillet</b>	<b>2</b>
<b>Notre programme</b>	<b>3</b>
<b>Nos candidats</b>	<b>4</b>

**L**e 8 octobre prochain, ECOLO présentera pour la quatrième fois un programme et des candidats lors des élections communales à La Bruyère. En 2000, 536 électeurs de notre commune (10,2% de l'électorat) ont fait confiance à ECOLO et ont permis de la première fois à un élu écologiste de siéger au Conseil Communal.

Grâce à cette présence, ECOLO a pu informer la population de la réalité communale. Pendant six ans, Jean SEVERIN a exercé son mandat pour questionner, interpellier et même infléchir certaines décisions.

Son action a été régulièrement relatée dans le journal « *Le Champ est Ouvert* » et sur le site Internet [www.labruyere.ecolo.be](http://www.labruyere.ecolo.be).

### Six années au conseil communal

Cette législature a été marquée par de nombreux enjeux que le groupe ECOLO, relayé par le conseiller communal, a voulu mettre en avant. Ainsi les multiples soirées thématiques ont abordé des problèmes essentiels pour La Bruyère : lignes à grande vitesse, enseignement communal, économies d'énergie, logement, démocratie locale....

Des rencontres régulières avec les citoyens (stand à la brocante annuelle de Saint-Denis, balades environnementales,...) ont permis d'informer les habitants, de susciter le débat et d'interpeller les autorités communales voire régionales (Ministre DAERDEN pour les nuisances sonores causées par l'autoroute à Emynes et Rhisnes par ex.).

ECOLO La Bruyère a aussi réagi, en concertation avec les groupes ECOLO des communes voisines, au projet d'implantation d'une grande surface dans le zoning de Rhisnes.

### Un aiguillon pour la démocratie

A La Bruyère, l'habitude était de prendre les décisions entre membres de la majorité avant les réunions du conseil communal. Avec un conseiller communal (sur 19), ECOLO est parvenu à plusieurs reprises à empêcher ce fonctionnement, à ouvrir le débat, voire à infléchir plusieurs décisions.

Ainsi, en 6 ans, pas moins de 50 dossiers ont été introduits par Jean Severin en points supplémentaires à l'ordre du jour du Conseil Communal.

ECOLO La Bruyère a aussi soutenu les initiatives qui permettent une meilleure information et une plus

grande participation des habitants : création de commissions (sports, sécurité routière, accueil extra-scolaire, etc.), implication dans les conseils de participation des écoles, organisation d'informations publiques sur des projets locaux, ... C'est avec les citoyens qu'ECOLO conçoit l'exercice de la responsabilité communale.

de qualité (crèches, écoles, accueil extra-scolaire, aide à domicile pour les personnes âgées, transports en commun inter-villages, infrastructures sportives), assurer une gestion rigoureuse des coûts énergétiques et d'environnement, un soutien plus important et surtout plus cohérent aux mondes associatif et culturel. Autant de domaines qui demandent des décisions cohérentes et ambitieuses. Un projet de commune à mener pour tous, jeunes ou plus âgés, moins favorisés, natifs de La Bruyère et nouveaux habitants.

ECOLO, parti environnemental, social et éthique, riche de son expérience de participation au Conseil Communal et des rencontres avec les habitants, a construit un projet de législation pour La Bruyère. Vingt cinq propositions traduisent concrètement les trois thèmes essentiels que ses candidats veulent porter lors des six prochaines années :

- **L'environnement et l'énergie**
- **Les solidarités**
- **La démocratie**

Dans ce treizième numéro du « *Le Champ est Ouvert* », vous découvrirez l'essentiel de ces propositions (page 3) ainsi que nos candidats (page 4).

Merci dès à présent de votre confiance.



### Le projet 2006-2012

Sous la prochaine législature, les défis pour notre commune (rurale périphérique de Namur) seront de taille : maîtriser l'urbanisation galopante de nos campagnes, associer tous les habitants au développement économique, social et culturel des villages, offrir des services de proximité

Lors de la soirée organisée par Ecolo La Bruyère à Les Sens Ciel (Emines) le 14 juin, les citoyens de plusieurs villages de l'entité ont pris la parole pour présenter les actions qu'ils ont menées (pétitions, enquêtes, ...) à l'égard de problèmes qui les concernaient au plus près : l'installation d'un pylône GSM à Bovesse, le projet de construction d'une cabine haute tension à Saint-Denis, les aménagements de sécurité à Emines et à Rhisnes. Plusieurs comités de riverains ont ainsi obtenu satisfaction ne fût-ce que parfois partiellement ; d'autres situations restent actuellement sans réponse concrète comme les nuisances sonores créées par les autoroutes : malgré le soutien des parlementaires Ecolo à la Région Wallonne, les réponses du Ministre Daerden n'ont débouché jusqu'à présent que sur des mesures de bruits sans aménagements effectifs. Alors qu'à La Bruyère la voix des citoyens se fait rarement entendre, Jean-Luc Ro-



land, bourgmestre Ecolo d'Ottignies-LLN a montré comment la culture de la participation avait permis dans cette entité de créer 13 conseils participatifs dont 4 par Ecolo sous cette législature. Depuis 1989, il existe une Commission Communale d'Aménagement du Territoire (CCAT), excellente balise qui permet d'objectiver les décisions communales en matière d'urbanisme. Une charte du développement durable signée par toutes les associations, entreprises et institutions scolaires a permis d'intégrer des normes écologiques dans la construction des bâtiments. A Floreffe, Albert Mabile, échevin Ecolo a mis l'accent sur la qualité de la vie dans les différents quartiers et la concertation avec la population avant de mettre un projet en route. Outre l'accueil de tout nouvel habi-

tant, le Collège a institué le droit d'interpellation du citoyen devant le conseil communal. Comme échevin du personnel, il accorde également beaucoup d'importance à la gestion administrative et humaine, vitrine du service public qu'est la commune notamment en personnalisant l'accueil des citoyens mais aussi en mettant en place différents incitants pour le personnel communal (semaine de 35h, responsabilisation, formation continuée, révision des barèmes, etc.)

Parlementaire régionale, Monika Dethier-Neumann, a suivi pour Ecolo les modifications législatives concernant la démocratie locale. Ecologiste convaincue, elle a relevé les avancées du nouveau code de la démocratie locale mais aussi ses faiblesses: limitation insuffisante du cumul des mandats (sans sanction), risque maintenu du clientélisme et transparence limitée du fonctionnement communal.

Lors de la prochaine législature, Ecolo La Bruyère exigera du nouveau Collège des lieux de parole effectifs pour tout citoyen qui le désire (voir résumé page 3).

**GROS  
PLAN**

**Conseil communal du 7 juillet :  
Ecolo dénonce le gaspillage des ressources  
humaines et financières**

Lors de l'examen des 8 points supplémentaires introduits au Conseil Communal du 7 juillet par le conseiller ECOLO Jean SEVERIN, la majorité MR-PS n'a pu occulter ses conflits et a dû avouer de nombreux manquements dans plusieurs dossiers importants. Le bilan est accablant, tant en terme de démocratie que de finances. Il est décidément temps de changer d'ère et de passer au vert à La Bruyère !

**Nomination de nouveaux directeurs d'école :** entre le MR qui en veut 4 et le PS qui n'en désire que 3, la procédure de sélection des candidats directeurs des écoles communales n'avait toujours pas pu démarrer puisque le PO ne peut se mettre d'accord. On se retrouve donc dans la même situation que l'an dernier quand Jean SEVERIN, conseiller ECOLO, avait attiré l'attention du Collège sur la nécessité de prévoir le remplacement du directeur de Meux arrivé à la retraite. Le risque est grand de connaître cette année une rentrée aussi chaotique qu'en 2005 dans les écoles communales. Elèves, parents et enseignants de l'enseignement public sont décidément très malmenés à La Bruyère, d'autant que le renouvellement des conseils de participation réclamé depuis décembre notamment par

Ecolo, n'a toujours pas eu lieu, ce qui pose de sérieux problèmes de procédure.

Le même problème de cohérence du Collège apparaît dans le licenciement envisagé du quatrième contrôleur des travaux en quelques années à peine. Le personnel ouvrier mécontent a d'ailleurs débrayé début juillet. Pour ECOLO, l'audit externe accepté par le Collège, qui risque d'être coûteux, ne résoudra rien et ne fera que mettre en évidence les problèmes connus : conflits de compétence entre le bourgmestre et l'échevin, entre le contrôleur et le chef des travaux, ... dirigisme et non reconnaissance du personnel. Comme demandé antérieurement par ECOLO pour le personnel administratif, une négociation locale dans le cadre des instances de concertations syndicales existantes semble urgente. On ne pourra pas changer les choses sans y associer le personnel communal.

Parce que l'appel d'offres n'a pas été réalisé dans les règles, le projet de construction de la Bibliothèque a été refusé par le pouvoir subsidiant. A moins que le ministre passe au-delà de l'avis négatif de son administration, il faudra recommencer toute la procédure et la ...refinancer ! Il est apparu lors du même conseil que les plans du hall de sports réalisés (et payés) il y a

dix ans étaient... introuvables !

**Les dossiers de l'accueil extra-scolaire** (notamment l'équipement des écoles en jeux divers pour les temps d'avant et après la classe) ne seront subventionnés qu'à 50% ... car les documents de demande de subvention n'ont été photocopiés qu'au recto ! Par ailleurs, le détachement de l'enseignant préposé à la gestion de ces dossiers a été supprimé. Pour cette même raison, La Bruyère ne participera pas cette année à l'opération « été solidaire » et donc ne touchera pas de subventions pour les plaines et autres activités de vacances. ECOLO s'inquiète de l'avenir de l'accueil des enfants avant et après l'école.

Ces quatre exemples démontrent à souhait l'incapacité manifeste de la majorité MR-PS à respecter le personnel communal, les élèves et parents des écoles, et surtout le citoyen bruyérois lésé y compris au niveau de son portefeuille. L'absence de perspective politique et la zizanie permanente du couple MR-PS coûte cher au contribuable mais aussi à la démocratie à La Bruyère. Ecolo appelle donc les citoyens de La Bruyère à sanctionner ces comportements en accordant au renouveau de la démocratie communale une priorité absolue.

## **De l'ambition pour notre commune : 25 propositions pour changer La Bruyère**

**A** LA BRUYERE, ECOLO ne pourra agir seul au niveau communal. Pour cela, ECOLO négociera avec ses partenaires, au lendemain des élections, les priorités suivantes, déclinées en 25 propositions, **synthèse de notre programme disponible sur simple demande** ou consultable sur notre site :

### **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA VIE PAR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR TOUS PENSÉ DANS LA DURÉE :**

Proposition 1 : Adopter rapidement un plan communal de développement rural et un schéma de structure

Proposition 2 : Développer une politique dynamique du logement pour tous

### **MAÎTRISER LES COÛTS DE L'ÉNERGIE POUR RÉDUIRE LES FRAIS COMMUNAUX MAIS AUSSI CEUX DES PARTICULIERS :**

Proposition 3 : Désigner un échevin de l'énergie, (et lui adjoindre un éco-conseiller) chargé de mettre en œuvre les propositions suivantes (4 à 7) :

Proposition 4 : Diminuer la facture énergétique des bâtiments publics

Proposition 5 : Informer et sensibiliser la population sur les possibilités de réaliser des économies d'énergie et de passer aux économies renouvelables

Proposition 6 : Proposer l'octroi de primes énergétiques communales aux particuliers, en commençant par les plus bas revenus

Proposition 7 : Développer des projets énergétiques communaux de développement des énergies renouvelables (éolien, biomasse, ...) et valoriser les réalisations locales (démarches citoyennes)

### **PRENDRE DES INITIATIVES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ COLLECTIVE :**

Proposition 8 : Développer la mobilité « douce » (vélo, piéton) notamment par l'aménagement des voiries et des trottoirs et la sauvegarde des sentiers

Proposition 9 : Adopter un plan local de mobilité et mettre en place une commission communale de mobilité

Proposition 10 : Développer des activités locales (scolaires, culturelles ou commerciales) et les valoriser afin de réduire le trafic routier

Proposition 11 : En partenariat avec les TEC, augmenter les trajets, les fréquences et le nombre des bus au sein des villages et entre ceux-ci

### **PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LUT- TER CONTRE LES NUISANCES :**

Proposition 12 : Adopter le plan communal de développement de la nature et développer des initiatives concertées en matière de protection de l'environnement avec les services communaux et les associations intéressées

Proposition 13 : Adopter une charte communale du développement durable en développant notamment une politique d'achats éthiques, écologiques et orientés vers le commerce équitable

Proposition 14 : Etablir une carte des nuisances et des sites à préserver afin de protéger la biodiversité et le caractère rural de La Bruyère

### **SOUTENIR LES ÉNERGIES LOCALES: AGRICULTEURS, COMMERÇANTS ET EN- TREPRENEURS, PERSONNEL COMMUNAL ET ENSEIGNANTS, ASSOCIATIONS LOCA-**

### **LES QUI OEUVRENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE :**

Proposition 15 : Dynamiser l'économie locale et les emplois durables qui y sont développés

Proposition 16 : Soutenir l'école rurale et de qualité en mettant en place des lieux de concertations

Proposition 17 : Mener une politique sportive cohérente et globale

### **ÊTRE SOLIDAIRE ICI ET LÀ-BAS :**

Proposition 18 : Construire un vrai partenariat politique de l'action sociale (demandeurs et personnel du CPAS ; conseil du CPAS et conseil communal)

Proposition 19 : Créer un Foyer Culturel Communal, lieu de concertation et de construction des projets associatifs pour les plus jeunes comme pour les aînés

Proposition 20 : Développer un partenariat avec un village du Sud

### **ASSOCIER LES HABITANTS AUX ENJEUX DE DEMAIN ET METTRE LES DÉCISIONS POLITIQUES COMMUNALES EN DÉBAT PUBLIC :**

Proposition 21 : Informer la population, mieux et plus souvent

Proposition 22 : Développer la participation citoyenne

Proposition 23 : Impliquer le personnel communal et lui permettre de se former

Proposition 24 : Faire de La Bruyère une commune pilote en matière d'alphabétisation informatique de la population

Proposition 25 : Organiser un accueil annuel des nouveaux habitants

## **Ecolo, l'alternative pour demain à La Bruyère**

**P**our accéder à plus d'information, développer la démocratie locale et faire entendre la voix de chacun(e), Ecolo La Bruyère a développé les sept priorités reprises ci-dessus dans un document détaillé disponible sur demande ou consultable sur le site Internet : [www.labruyere.ecolo.be](http://www.labruyere.ecolo.be).

Ces 25 propositions sont basées sur l'enquête réalisée auprès des habitants de La Bruyère en 2000, avant les précédentes élections; les soirées thématiques, les activités organisées et les conclusions tirées de ces rencontres avec les habitants

de La Bruyère ; les expériences vécues dans d'autres communes où ECOLO participe à une majorité (expériences évoquées dans « Le Champ est ouvert » et sur notre site Internet) .

En tant qu'écologistes, notre conviction profonde est que la démocratie moderne exige un débat permanent avant tout processus de décision confié aux élus. Pour cela, il est indispensable d'informer au mieux les citoyens sur les enjeux des décisions à prendre par les élus, de partager avec tous des valeurs de solidarité, de respect et d'écoute qui fondent une action

efficace. Demander l'avis de chacun, c'est informer des problèmes dès qu'ils se présentent. Demander l'avis des habitants sur des solutions et assurer après décisions, le suivi de celles-ci, c'est instaurer une démocratie délibérative. Que ce soit pour l'aménagement d'obstacles de sécurité (casse-vitesse) dans plusieurs rues de la commune, la construction de trottoirs entre Emines et Rhisnes, la réalisation d'un centre sportif, l'installation d'antennes GSM et de cabines à Haute Tension, ... ou tout projet, par lequel chaque habitant est concerné et a le droit d'exprimer démocratiquement son avis.

# ecolo La Bruyère

Le groupe Ecolo La Bruyère se réunit tous les mois pour préparer le conseil communal, les activités locales et le journal.

- ▶ Bovesse : **Alain Rihoux**, 081/813340
- ▶ Emines : **Olivier Dupont**, 081/200309
- ▶ Meux : **Jacqueline Niessen**, 0479/639643
- ▶ St Denis : **Vincent Louviaux** 0485 650739
- ▶ Rhisnes : **Philippe Soutmans**, 081/568573
- ▶ Villers : **Solange Coets**, 081/ 510115
- ▶ Warisoulx : **Anne-Marie Decamp** 081/512298

Secrétariat : **Béatrice Lutte**, 081/513504

Site Web d'Écolo La Bruyère:

[www.labruyere.ecolo.be](http://www.labruyere.ecolo.be)

Le conseiller communal :

**Jean Severin**, rue des Déportés 11 à Rhisnes, 081/568744,  
[jean.severin@ecololabruyere.be](mailto:jean.severin@ecololabruyere.be)

Ce journal, imprimé sur du papier recyclé avec de l'encre végétale, est entièrement financé par les cotisations des membres et les jetons de présence du conseiller communal.

## Agenda des conseils communaux 2006 :

- ▶ Jeudi 7 septembre
- ▶ Jeudi 12 octobre
- ▶ Jeudi 9 novembre
- ▶ Lundi 4 décembre
- ▶ Jeudi 28 décembre

Vous avez des questions à poser ?  
Des réactions à nous soumettre ?  
Des avis à partager ? ...

N'hésitez pas à nous contacter :  
[info@ecololabruyere.be](mailto:info@ecololabruyere.be)

## Nos CANDIDATS au service des Bruyérois



**1 SOUTMANS Philippe**, Rhisnes, 50 ans, *Formateur en sciences sociales d'enseignants et d'adultes*, délégué syndical.

**2 BOURNONVILLE Nadine**, Meux, 50 ans, *Conseillère CPAS*, Secrétaire d'administration à la Province de Namur.

**3 CHARLIER Jean-Christophe**, Villers, 39 ans, *Conseiller à la Coopération Technique Belge*.

**4 NIESSEN Jacqueline**, Meux, 50 ans, *Infirmière sociale, déléguée de la Ligue des Familles et secrétaire d'une association de parents*.

**5 LOUVIAUX Vincent**, St Denis, 31 ans, *Informaticien*.

**6 DECAMP Anne-Marie**, Warisoulx, 42 ans, *Responsable administrative dans une association locale, représentante Ecolo pour la bibliothèque de La Bruyère*.

**7 PIETTE Thomas**, Rhisnes, 19 ans, *Étudiant en Histoire de l'Art et Archéologie (Namur), animateur radio universitaire*.

**8 LEDANT Mady**, Emines, 46 ans, *Logopède psychomotricienne, responsable de l'accueil dans une association locale*.

**9 RIHOUX Alain**, Bovesse, 68 ans, *Retraité, ancien dirigeant d'entreprise internationale, responsable d'une ONG de formation en Palestine*.

**10 COETS Solange**, Villers, 49 ans, *Femme au foyer, assistante - responsable de l'Economat d'un mouvement de jeunesse*.

**11 DUPONT Olivier**, Emines, 40 ans, *Coordinateur de projets informatiques*,

délégué syndical, président d'une ASBL d'échange de savoirs .

**12 LUTTE Béatrice**, Warisoulx, 48 ans, *Fonctionnaire au Ministère de la Région Wallonne; secrétaire de la locale Ecolo de La Bruyère*.

**13 THOLLEMBECK Jacques**, Rhisnes, 44 ans, *Informaticien dans un centre de recherche et de développement de logiciels, membre du groupe « nuisances sonores »* .

**14 MATHIEU Anaïs**, Warisoulx, 20 ans, *Étudiante en communication; animatrice de mouvements de jeunesse*.

**15 BERTRAND Vincent**, Emines, 48 ans, *Intervenant social au Fonds du Logement; vice-président d'une société de logement social*.

**16 HUBOT Christine**, Rhisnes, 41 ans, *Professeur d'audiovisuel en secondaire*.

**17 CROHIN Jean-Claude**, Warisoulx, 42 ans, *Technicien en imagerie médicale, trésorier d'une association de parents*.

**18 GHIOT Véronique**, Warisoulx, 39 ans, *Enseignante en économie et législation sociale* .

**19 SEVERIN Jean**, Rhisnes, 49 ans, *Conseiller communal et de zone de police (2000 à 2006), professeur de communication*.

**A La Province — tête de liste (District d'Eghezée)**

**CLÉDA Etienne**, Emines, 33 ans, *Consultant, formateur en prévention des assuétudes et conseiller à l'orientation scolaire et professionnelle*.